



# Le Saint-Siège

---

XV<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION DU PAPE

## *HOMÉLIE DE PAUL VI*

Solennité des saints apôtres Pierre et Paul  
Jeudi 29 juin 1978

*Frères vénérés et chers Fils,*

Les images des saints Apôtres Pierre et Paul imprègnent notre esprit, aujourd'hui plus que jamais, au cours de la célébration de cette liturgie. Non seulement parce qu'elles nous viennent, comme d'habitude, du déroulement de l'année liturgique, mais aussi en raison de la signification particulière que revêt pour nous ce quinzième anniversaire de notre élection au souverain Pontificat, alors que, après avoir atteint nos quatre-vingts ans, le cours naturel de notre vie va vers son crépuscule.

Pierre et Paul: "les grandes et justes colonnes" (Saint Clément de Rome, 1, 5, 2) de l'Eglise qui est à Rome et de l'Eglise universelle! Les textes de la liturgie de la Parole, que l'on vient d'entendre, nous les présentent sous un aspect qui suscite en nous une profonde impression: voici Pierre qui renouvelle à travers les siècles la grande confession de Césarée de Philippes ; voici Paul qui, de Rome où il est captif, laisse à Timothée le testament le plus élevé de sa mission. En les contemplant, nous jetons un regard d'ensemble sur la période durant laquelle le Seigneur nous a confié l'Eglise. Et bien que nous nous considérions comme le dernier et indigne Successeur de Pierre, nous nous sentons, arrivé à ce seuil extrême, réconforté et soutenu par la conscience d'avoir inlassablement répété devant l'Eglise et devant le monde: "Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant" (*Mt 16, 16*); nous aussi, comme Paul, nous pouvons dire: "J'ai combattu le bon combat, j'ai terminé ma course, j'ai gardé la foi" (*2 Tm 4, 7*).

1) Sauvegarde de la foi

Notre charge est celle même de Pierre, auquel le Christ a confié la mission de confirmer ses frères (cf. *Lc 22, 32*): c'est la charge de servir la vérité de la foi, et d'offrir cette vérité à ceux qui la

cherchent, selon l'expression admirable de Saint Pierre Chrysologue: "Le bienheureux Pierre, qui à sa propre chaire vit et préside, offre à ceux qui la cherchent la vérité de la foi" (*Ep. a Eutiché, inter Ep. S. Leoni Magni, XXV, 2; PL 54, 743-4*). En effet, la foi est "plus précieuse que l'or" (1 *Pier* 1, 7), dit Saint Pierre; il ne suffit pas de la recevoir mais il faut la conserver même au milieu des difficultés Celle est éprouvée par le feu", (*ibid.*). Les Apôtres ont été les prédicateurs de cette foi jusque dans la persécution, scellant leur témoignage par leur mort, à l'imitation de leur Maître et Seigneur qui, selon la belle formule de saint Paul, "a rendu son beau témoignage devant Ponce Pilate" (1 *Tm* 6, 13). Or la foi n'est pas le résultat de la spéculation humaine (cf. 2 *Pier* 1, 16), mais le "dépôt" reçu des Apôtres qui eux-mêmes l'avaient recueilli des lèvres du Christ qu'ils ont "vu, contemplé et écouté" (cf. 1 *Jn* 1, 1-3). C'est la foi de l'Eglise, la foi apostolique. L'enseignement reçu du Christ se conserve intact dans l'Eglise grâce à la présence en elle de l'Esprit Saint et à la mission spéciale confiée à Pierre, pour lequel le Christ a prié: "J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas" (*Lc* 22, 32) et au Collège des Apôtres en communion avec lui: "qui vous écoute, m'écoute" (*Lc* 10, 16). La fonction de Pierre se perpétue chez ses successeurs, si bien que les évêques du Concile de Chalcédoine purent s'écrier, après avoir écouté la lettre que leur envoyait le Pape Léon: "Pierre a parlé par la bouche de Léon" (cf. H. GRISAR, *Roma alla fine del tempo antico*, I, 359). Et le noyau de cette foi, c'est Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, confessé ainsi par Pierre: "Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant" (*Mt* 16, 16).

Voici, Frères et Fils, le dessein inlassable, vigilant, lancinant qui nous a poussé au cours de ces quinze années de pontificat. *Fidem servavi!*, pouvons-nous dire aujourd'hui, avec la conscience humble et ferme de n'avoir jamais trahi "la sainte vérité" (A. Manzoni). Nous rappelons, comme confirmation de cette conviction, et pour le réconfort de notre esprit qui se prépare continuellement à la rencontre avec le juste Juge (2 *Tm* 4, 8), quelques uns des documents saillants du pontificat, qui ont voulu marquer les étapes de notre ministère d'amour et de service de la foi et de la discipline, mais source pour nous de souffrances: parmi les encycliques et les exhortations apostoliques, l'encyclique *Ecclesiam suam* (9 août 1964; cf. AAS 56, 1964, PP. 609-659) qui, à l'aube du pontificat, traçait pour l'Eglise des lignes d'action envers elle-même et pour son dialogue avec le monde de nos frères chrétiens séparés, des non-chrétiens, des non-croyants; *Mysterium fidei*, sur la doctrine eucharistique (3 septembre 1965; cf. AAS 57, 1965, pp. 753-774); *Sacerdotalis caelibatus* (24 juin 1967; cf. AAS 59, 1967, pp. 657-697), sur le don total de soi qui caractérise le charisme et la fonction presbytérale; *Evangelica testificatio* (29 juin 1971; cf. AAS 63, 1971, pp. 497-526), sur le témoignage que la vie religieuse est appelée à rendre aujourd'hui devant le monde, en tant que manière parfaite de suivre le Christ; *Paterna cum benevolentia* (8 décembre 1974; cf. AAS 67, 1975, pp. 5-23), à la veille de l'Année Sainte, sur la réconciliation à l'intérieur de l'Eglise; *Gaudete in Domino*, (9 mai 1975; cf. AAS, *ibid.* pp. 289-322), sur la richesse jaillissante et transformatrice de la joie chrétienne; et enfin l'Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* (8 décembre 1975; cf. AAS 68, 1976, pp. 5-6), qui a voulu tracer le panorama exaltant et divers de l'action évangélisatrice de l'Eglise aujourd'hui.

Mais par-dessus tout, nous ne voulons pas oublier notre Profession de foi que, voilà exactement

dix ans, le 30 juin 1968, nous prononçons solennellement en engageant toute l'Eglise et en son nom, comme le Credo du Peuple de Dieu (cf. AAS 60, 1968, pp. 436-445), pour rappeler, pour réaffirmer, pour confirmer les points principaux de la foi de l'Eglise, proclamée par les plus importants Conciles œcuméniques, en un moment où des expérimentations doctrinales faciles érigées en théories semblaient ébranler la certitude de nombreux prêtres et fidèles, et réclamaient un retour aux sources. Grâce au Seigneur, bien des périls se sont atténués; mais devant les difficultés que l'Eglise doit affronter encore aujourd'hui sur le plan de la doctrine comme sur celui de la discipline, nous nous référons encore énergiquement à cet abrégé de la profession de foi que nous considérons comme un acte important de notre magistère pontifical, car c'est seulement dans la fidélité à l'enseignement du Christ et de l'Eglise, qui nous a été transmis par les Pères, que nous pouvons avoir cette force conquérante et cette lumière de l'intelligence et de l'esprit qui proviennent de la possession mûre et consciente de la vérité divine. Et nous voulons aussi adresser un appel, attristé mais ferme, à tous ceux qui s'engagent eux-mêmes et qui entraînent autrui par leurs paroles, leurs écrits, leur comportement, sur les chemins des opinions personnelles et ensuite sur ceux de l'hérésie et du schisme, désorientant les consciences de beaucoup et la communauté entière, elle qui doit être avant tout *Koinonia*, c'est-à-dire la communion dans l'adhésion à la vérité de la Parole de Dieu, afin de vérifier et de garantir la *Koinonia* dans l'unique Pain et l'unique Calice. Nous les avertissons paternellement: qu'ils se gardent de continuer à troubler l'Eglise; le moment de la vérité est arrivé, et il faut que chacun connaisse ses propres responsabilités face aux décisions qui doivent sauvegarder la foi, trésor commun que le Christ, qui est la *Petra*, c'est-à-dire le Roc, a confié à Pierre, *Vicarius Petræ*, Vicaire de celui qui est le Roc, comme l'appelle Saint Bonaventure (cf. *Quaest. disp. de perf. evang.*, q. 4, a. 3; ed. Quaracchi, V, 1891, p. 195).

## 2) Défense de la vie humaine

Dans cette tâche — offerte dans la souffrance — de notre magistère au service de la vérité et pour sa défense, nous considérons que l'on ne peut pas faire abstraction de la défense de la vie humaine. Le Concile Vatican II a rappelé, en termes très graves, que "Dieu, maître de la vie, a confié aux hommes le noble ministère de préserver la vie" (*G.S.* 51). Et nous, qui nous sommes donné comme consigne précise la fidélité absolue aux enseignements du même Concile, nous avons fait de la défense de la vie sous toutes les formes sous lesquelles elle peut être menacée, atteinte ou supprimée, le programme de notre pontificat.

Rappelons ici aussi les points les plus significatifs qui attestent notre volonté:

a) Nous avons avant tout souligné le devoir de favoriser la promotion technique et matérielle des populations en voie de développement, ceci par l'encyclique *Populorum Progressio* (26 mars 1967; cf. AAS 59, 1967, pp. 257-299).

b) Mais la défense de la vie doit commencer à la source même de l'existence humaine. Ce fut là

un enseignement grave et clair du Concile qui, dans la Constitution pastorale *Gaudium et spes*, enseignait que "la vie, dès la conception, doit être sauvegardée avec un soin extrême; l'avortement et l'infanticide sont des crimes abominables" (*G.S.* 51). Nous n'avons rien fait d'autre que recueillir cet enseignement lorsque, il y a dix ans, nous avons publié l'encyclique *Humanae vitae* (25 juillet 1968; cf. *AAS* 60, 1968, pp. 481-503): inspiré par l'enseignement biblique et évangélique intangible, qui conforte les prescriptions de la loi naturelle et les impératifs — que nul ne peut supprimer — de la conscience concernant le respect de la vie, dont la transmission est confiée à la paternité et à la maternité responsable, ce document est devenu aujourd'hui d'une actualité nouvelle et plus urgente à cause des atteintes portées par des législations publiques à la sainteté indissoluble du lien matrimonial et au respect intangible dû à la vie humaine dès le sein maternel.

c) De là les affirmations répétées de la doctrine de l'Eglise catholique au sujet de la réalité douloureuse et des effets désastreux du divorce et de l'avortement, affirmations contenues dans notre magistère ordinaire, comme dans les actes particuliers de la Congrégation compétente. Nous les avons exprimés poussé uniquement par notre responsabilité suprême de maître et de pasteur universel, et pour le bien du genre humain!

d) Mais nous sommes poussé aussi par l'amour de la jeunesse qui grandit, confiante dans un avenir plus serein, joyeusement tendue vers sa propre autoréalisation, mais souvent déçue et découragée par l'absence de réponse adéquate de la part de la société des adultes. La jeunesse est la première à souffrir des bouleversements de la famille et de la vie morale. Elle est le patrimoine le plus riche qu'il y ait à défendre et à valoriser. C'est pourquoi nous tournons nos regards vers les jeunes: ils sont l'avenir de la communauté civile, l'avenir de l'Eglise.

Vénérables Frères et Fils très chers!

Nous vous avons ouvert notre cœur, en brossant le panorama, même s'il est rapide, des points culminants de notre Magistère pontifical relativement à la vie humaine, pour qu'un cri profond s'élève de nos cœurs vers le Rédempteur; face aux dangers que nous avons précisés, comme devant les douloureuses défections de caractère ecclésial ou social, nous nous sentons poussé, comme l'apôtre Pierre, à aller vers Lui, comme l'unique salut, et à lui crier: "Seigneur, à qui irions-nous, tu as les paroles de la vie éternelle" (*Jn* 6, 68). Lui seul est la vérité. Lui seul est notre force, Lui seul est notre salut.

Réconfortés par Lui, nous poursuivrons ensemble notre chemin.

Mais aujourd'hui, en cet anniversaire, nous vous demandons encore de remercier le Seigneur avec nous pour l'aide puissante par laquelle il nous a jusqu'à présent fortifié, de sorte que nous pouvons dire, comme Pierre, "Maintenant je sais réellement que le Seigneur a envoyé son ange" (*Ac* 12, 11). Oui, le Seigneur nous a assisté: nous le remercions et nous le louons; et nous vous

demandons de le louer avec nous et pour nous, par l'intercession des Patrons de cette "noble Rome" et de toute l'Eglise fondée sur eux.

O saints Pierre et Paul, qui avez répandu à travers le monde le nom du Christ et avez rendu à celui-ci le suprême témoignage de l'amour et du sang, protégez encore et toujours cette Eglise pour laquelle vous avez vécu et souffert; gardez-la dans la vérité et la paix; augmentez en tous ses fils la fidélité inébranlable à la Parole de Dieu, la sainteté jaillissant de l'Eucharistie et des autres sacrements, l'unité sereine dans la foi, la concorde dans la charité mutuelle, l'obéissance constructive aux Pasteurs. Que la sainte Eglise continue d'être dans le monde le signe vivant, joyeux et efficace du dessein salvifique de Dieu et de son alliance avec les hommes! C'est ainsi que l'Eglise vous prie par la voix tremblante de l'humble Vicaire du Christ qui vous a regardés, ô saints Pierre et Paul, comme des modèles et des inspireurs; gardez-la donc par votre intercession, maintenant et toujours, jusqu'au terme de la rencontre définitive et bienheureuse avec le Seigneur qui vient.

Amen, amen!